

**EXPERTISE  
COMPTABLE**

Le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables a changé de majorité, hier. Il porte à sa tête le tandem formé par Joseph Zorgniotti et Agnès Bricard, consacrant la victoire du syndicat ECF sur l'Ifec.

# Changement de majorité au Conseil de l'Ordre des experts-comptables

Depuis hier, c'est chose faite : le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC) a changé de majorité. Le syndicat ECF (Experts-comptables et commissaires aux comptes de France) – associé à l'Union des libéraux – l'a définitivement emporté sur l'Ifec (l'Institut français des experts-comptables et des commissaires aux comptes).

L'issue des scrutins régionaux de fin 2008 ne laissait guère de suspense (« Les Echos » du 9 décembre 2008). Les quelque 18.400 experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre s'étaient prononcés lors d'un scrutin de liste particulièrement serré entre les deux principaux syndicats professionnels (il y avait même eu recollement).

En nombre de sièges et de régions, l'Ifec, le syndicat majoritaire, gardait son avance : 15 régions pour lui, 6 pour son rival et 1 région mixte. Mais, majoritaire à Paris et en Picardie, ECF – qui l'emportait également à Lyon, Marseille et Lille – bénéficiait du jeu de coefficients attachés aux grandes villes. C'est cette pondération qui lui a permis, hier, de remporter la majorité au CSOEC avec 30 sièges (58 % des voix) contre 14 pour l'Ifec (42 %). Compte tenu des 22 présidents de région, membres de droit du CSOEC, le score final devait établir, hier soir, à 36 le nombre de sièges accordés à ECF et à 30



Joseph Zorgniotti et Agnès Bricard, élus à la tête du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

ceux de l'Ifec. Une première dans l'histoire du secteur, qui bouscule quelque peu la profession.

## Un mandat de deux ans

Pour Jean-Pierre Alix, l'actuel président du CSOEC depuis 2005 (« Les Echos » du 24 février), « ne sont surpris que ceux qui veulent bien l'être : c'est une première fois et ça peut interpeller mais il faut compter avec l'évolution sociologique de la profession. Il est normal que le Conseil supérieur connaisse l'alternance ». Résultat : l'ancien président d'ECF, Joseph Zorgniotti, l'emporte sur le candidat de l'Ifec, André-Paul

Bahuon, président du conseil régional de l'Ordre de Paris Ile-de-France. Il devrait exercer ses fonctions suprêmes – effectives à partir du 10 mars – pendant deux années avant de passer le flambeau à Agnès Bricard (déjà membre du CSOEC) pour une durée identique.

Entre 2001 et 2004, les prédécesseurs de Jean-Pierre Alix – Claude Cazes, le tout nouveau président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, et William Nahum – avaient organisé leur mandature d'une façon analogue.

MURIEL JASOR

## La profession en chiffres

Quelque **130.000** collaborateurs.  
Environ

**18.400** experts-comptables.

**2** principaux syndicats professionnels : ECF et Ifec.

**22** conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables.

**66** élus au Conseil supérieur (dont 22 présidents de région).

**1** président du Conseil supérieur élu pour **2** ans.

## Les principales actions du Conseil supérieur de l'Ordre depuis 2005

- ◆ Elargissement des missions (questions sociales, management, gestion de patrimoine, etc.).
- ◆ Renforcement de l'attractivité du métier auprès des jeunes diplômés (réforme du cursus d'accès à la profession).
- ◆ Accroissement du rôle de proposition de la profession auprès des pouvoirs publics (y compris à l'échelle européenne).
- ◆ Adoption d'un nouveau Code de déontologie.
- ◆ Travail au rapprochement entre l'Ordre des experts-comptables et la Compagnie des commissaires aux comptes.
- ◆ Visibilité accrue pour mieux asseoir la marque expert-comptable.